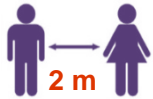


Mesures de prévention contre la transmission croisée de SARS-Cov-2 entre soignants

Vestiaires



Limiter le nombre de professionnels présents
Maintenir une distance de 2 m entre chacun



Le port du masque est recommandé si la distanciation ne peut-être respectée : dans ce cas, attention à ne pas contaminer ses vêtements pro/perso lors de l'habillage ou du déshabillage



Effectuer une FHA



Éliminer sa tenue (circuit linge sale ou DAOM) et laisser les chaussures sur le lieu de travail



Effectuer une FHA

À la fin du service

La transmission croisée entre professionnels existe, ne relâchez pas votre vigilance en dehors des soins !